

t ils sont très-jeunes. Si l'on pouvait faire l'expérience avec des enfants plus jeunes encore, avec des enfants des classes élémentaires, je puis vous affirmer par expérience que les résultats seraient encore bien meilleurs.

C'est de cinq à neuf ans qu'on apprend le plus facilement à reconnaître les sons ; c'est à cet âge que l'oreille se forme. Or, ce n'est pas à des enfants de cinq à neuf ans qu'on donnera, même à Paris, des professeurs du Conservatoire.

Il n'y a donc que vous, Messieurs, qui puissiez faire cet enseignement, et voilà pourquoi je vous disais en commençant que de vous seuls dépend l'enseignement réel, véritable de la musique en France, et que c'est grâce à vous, si vous le voulez, qu'on cessera de dire, pour la génération prochaine, que les Français ne sont pas nés musiciens. (*Applaudissements.*)

Nous arrivons à la question pratique. Comment faut-il intercaler le chant dans nos programmes d'étude ? Combien de temps prendra cet enseignement ? Je dirais volontiers ici ce qu'on a déjà dit pour les leçons de choses ou de sciences usuelles ; l'enseignement du chant pourrait très-bien n'avoir pas de place déterminée sur le tableau des heures de travail dans les écoles. Il faut à peine quelques minutes pour apprendre par cœur un petit chant à des enfants, et il suffit ensuite, pour les exercer, de profiter de toutes les circonstances où on peut, et où on doit les faire chanter.

Voici ce qui se fait dans les écoles qui nous ont fourni les enfants ici présents. Le lundi matin le maître écrit sur le tableau, avant la classe, un petit chant d'une ligne ou deux qui reste écrit toute la semaine ; le premier jour on passe dix minutes en première classe à déchiffrer les notes et à chanter les paroles de la première strophe du morceau ; les autres jours on apprend successivement les autres strophes en y consacrant de deux à cinq minutes.

On exécute le tout par cœur dans les circonstances où il y a des déplacements à faire pour des nécessités de bon ordre, de discipline, notamment en sortant des classes pour se ranger au préau. Dans les quartiers qui nous entourent, l'habitude est déjà prise par un certain nombre d'écoles. On y ouvre la classe par un chant religieux avant ou après la prière, et des chants récréatifs ou instructifs, patriotiques surtout, sont placés à différents moments de la journée, au changement des classes, à la descente dans le préau, avant la sortie de l'école. De cette manière, les leçons de chant sont plus fréquentes qu'elles ne le seraient avec un professeur externe.

Cette façon de procéder n'est pas assez usitée en France. C'est le plus souvent sous forme d'essai que la musique a été ainsi pratiquée. A cet égard, chacun peut tenter l'expérience, et je ne crois pas que jamais l'administration puisse blâmer un essai de ce genre ; au contraire, elle l'encouragera volontiers ; seulement il faut réussir sans prendre de temps sur les autres travaux, sans qu'on puisse faire à celui qui fait l'essai un reproche d'avoir négligé autre chose.

Vous allez maintenant me demander s'il existe déjà des chants convenables, et en quel nombre. Oui, il en existe déjà, mais il est certain qu'on en composerait bien d'autres si si vous en faisiez davantage sentir le besoin. Il faut, en cela comme en autres choses, que la demande précède l'offre, c'est une loi économique incontestable.

J'ai apporté ceux que je connais déjà des recueils de chants d'école publiés en français, vous pourrez les examiner à votre aise tout à l'heure.

En voici les titres avec les noms des éditeurs :

*Manuel musical des écoles*, publié par l'éditeur Gautier, rue Meslay, à Paris. 2 cahiers in-8°, un à deux parties, l'autre à trois. Prix marqué, 1 fr. 25. C'est le recueil autorisé pour les écoles de la ville de Paris.

*Recueil de chants pour les écoles*, de Delcasso et Gross. 3 cahiers in-12, très usités dans les départements et probablement connus de la plupart d'entre vous. Dépôt chez tous les libraires classiques.

*Chants de l'école*, de Linden et Mouzin, dont un grand nombre sur de vieux airs français. 3 cahiers in-12, chez Delagrave, éditeur à Paris.

*Chants de l'école et des loisirs* (sans nom d'auteur, mais que nous savons être dus au regretté pasteur Montandon, de Paris.) Un petit volume in-18, chez Berger-Levrault. — Notation en chiffres.

*Chants d'école à l'usage de la Suisse française*, par Kurz. 2 volumes in-12, à la librairie Sandoz et Fischbacher, à Paris.

On a reproché à plusieurs de ces chants d'être d'origine allemande. C'est une erreur : ils sont plus souvent d'origine suisse, ce qui est bien différent. Nœgeli, Schultz, Kurz, et d'autres compositeurs illustres, auteurs de la musique de ces chants sont Suisses et non Prussiens. En fait d'instruction primaire, nous avons beaucoup à apprendre de la Suisse. Comme c'est un pays ami, nous pouvons le faire sans crainte.

Tous ces recueils sont vraiment remarquables, souvent même au point de vue des paroles. Parmi les auteurs qui ont le mieux réussi, au point de vue littéraire comme au point de vue moral, je citerai, pour lui témoigner ma reconnaissance en provoquant la vôtre, et pour le proposer comme exemple à d'autres. M. Bouéry. (*Bravos.*) C'est un père de famille, fonctionnaire dans le Midi, m'a-t-on dit, il a composé ces paroles pour ses propres enfants, deux jeunes filles ; il les a adaptées à la musique des grands maîtres, parce qu'il ne trouvait pas à son goût les fadeurs et les fadeuses que font mettre nos éditeurs en renom sous les chefs-d'œuvre de la musique classique, sous prétexte de traductions. Je pense que vous serez tous de son avis. (*Vif assentiment.*)

C'est là une de nos misères actuelles. Les artistes, les poètes, les compositeurs, les éditeurs, ne se préoccupent que du monde des salons. Quant au monde de l'éducation, il ne compte pas pour les marchands de musique. Il semblerait vraiment que pour eux il n'existe en France ni écoles, ni familles !...

Il est important que les paroles de ces recueils aient une sérieuse valeur littéraire et morale, puisque nous voulons que les enfants les retiennent facilement.

Voici ce qui est arrivé à l'une des écoles dont les enfants sont ici : des parents, des pères, remarquez-le bien, venaient trouver le maître et lui disaient : "Où trouvez-vous donc les belles chansons que vous apprenez à nos enfants ? Nous avons cherché celles que chante "le petit" chez tous les marchands du quartier, nous ne les avons pas trouvées." Je le crois bien, vous ne connaissez sans doute que trop les étalages des marchands de cahiers de chansons populaires, et vous savez ce qu'on y trouve ! (*Rires.*)

Vous allez feuilleter à votre loisir, Messieurs, les recueils que j'ai apportés ici pour vous. Mais un mot encore :

Il ne peut pas y avoir de bonnes conférences sans expériences, n'est-ce pas, Messieurs ? Nous allons nous conformer à l'usage. Puisque nous sommes entre instituteurs, nous devons mettre tout amour-propre artistique de côté ; je vais vous donner l'exemple en me mettant au clavier. (*Applaudissements.*)

Les enfants se réunissent autour de l'harmonium. Exécution, alternativement par les petits garçons, ou par les petites filles, ou par le conférencier lui-même, des morceaux suivants :

*L'ange gardien*, — *Heureux enfants*, — *Les méchants n'ont pas de chansons*, — *Dimanche* — (du recueil GAUTIER)

*Benedicite*, — *La vendange* — (du recueil DELCASSO).

*Le grand Nicaise*, — *Le poltron* — (du recueil DELAGRAVE).

*Papillon si joli*, — *Oui, oui* — (du recueil en chiffres).

*Le Chant, mélodie de Mozart* — (du recueil KURZ).